

INTÉGRATION

Un tollé. Le Premier ministre en a loué la qualité et pas moins de dix ministères ont été associés à leur élaboration. Les cinq rapports sur la « refondation de la politique d'intégration » devaient inspirer la politique du Gouvernement qui, face à l'ire des républicains, a dû en partie renoncer – temporairement ? – à une logique d'inclusion. Car ce sont bien deux logiques qui s'affrontent et entre lesquelles il faut choisir car elles s'excluent par nature.

Selon la première, notre modèle d'intégration, jugé en faillite, doit être remplacé par un nouveau, de type « communautarien », qui remplacerait l'intégration par l'inclusion. Il conviendrait de valoriser les diversités tout en polissant le langage – « désigner, c'est stigmatiser » –, de « reconnaître toutes les langues » afin d'en finir avec l'hégémonie du français. Chaque groupe devrait avoir droit de cité et, donc, par exemple, le voile redevenir licite au sein de l'école publique. L'inclusion consiste à « articuler les différences plutôt qu'à les fondre » (H. Lagrange) ; elle repose sur le fameux « vivre ensemble » qui vise à l'harmonie sociale, à savoir l'agencement entre les parties d'un tout, une « jonction par engrenage » (Litré), bref, la juxtaposition des communautés.

Les républicains rejettent ce système qui enchaîne l'homme à ses appartenances réelles ou supposées. La relégation des particularismes ethniques, linguistiques, religieux, sexuels... dans la sphère privée est le seul moyen d'empêcher que les différences soient source de droits particuliers et donc le seul moyen de garantir l'égalité des citoyens en droit. Pour que réussisse ce modèle d'intégration où le citoyen transcende l'homme sans le nier, le respect de la loi et des codes sociaux ne suffit pas. Il s'agit de s'approprier un héritage commun pour mieux participer à un projet collectif (comme le franc-maçon, pour construire, s'approprier, sans avoir à renoncer à lui-même, un système symbolique et un récit légendaire communs). L'intégration, plus qu'à l'harmonie, vise donc à la concorde qui est « l'union des cœurs et des esprits » (Litré, toujours), l'union d'individus-citoyens égaux et artisans du destin de la République.

Reste qu'on ne peut demander à l'autre d'aimer ce qu'on réprouve soi-même. On réussira l'intégration en appréhendant l'histoire de France comme un bloc, en confiant, enfin, à l'école la mission de transmettre les humanités grâce auxquelles chaque élève est candidat à l'Humanité, en ayant conscience que la maîtrise de la langue commune est le premier outil de maîtrise de soi et le premier vecteur d'égalité.

Les francs-maçons ne manqueront pas de redonner à l'intégration républicaine ses lettres de noblesse – forts de leur expérience : l'initiation n'est-elle pas l'intégration par excellence ?

Samuël Tomei.